

Le prix Salut l'étranger 2019 honore deux associations neuchâtelaises

Le prix interculturel neuchâtelois Salut l'étranger a été remis aujourd'hui à deux associations neuchâtelaises : Les amis des lundis pour « Les Lundis des mots » et le Centre culturel iranien neuchâtelois. Dans le cadre de cette 25^{ème} édition, le conseiller d'État Jean-Nathanaël Karakash a rappelé le sens et l'importance de ce prix, qui reste le symbole d'une politique interculturelle pionnière, reconnue en Suisse et au-delà des frontières.

Cette année, vingt-six candidatures avaient été présentées au jury, présidé par Monsieur Roland Debély, président de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM). Les deux associations lauréates retenues à l'unanimité du jury ont reçu chacune un chèque d'un montant de 3'500 francs lors de la cérémonie officielle qui s'est tenue aujourd'hui à la Bibliothèque populaire et universitaire de Neuchâtel (BPUN). Le conseiller d'État Jean-Nathanaël Karakash, chef du Département de l'économie et de l'action sociale, leur a transmis les félicitations du gouvernement.

L'association Les amis des lundis

Créée en 2008, l'association fait vivre la littérature à travers les événements qu'elle organise durant l'année :

- Des soirées débat citoyen (Café-débat, Labo-philo) ;
- Des rencontres et échanges interculturels, avec le format « Mon pays, mes livres », qui donne la parole aux personnes issues de la migration ;
- Des conférences sur les littératures du monde, avec des écrivain-e-s étranger-ère-s ;
- Des conférences « Carte Blanche » où la parole est donnée à des personnalités de toute origine.

L'association participe régulièrement aux différents événements neuchâtelois, tels que la Semaine de la langue française et de la francophonie et la Semaine neuchâteloise d'actions contre le racisme, et collabore, pour la mise en œuvre de sa programmation, avec les bibliothèques, l'Université de Neuchâtel et les musées du canton.

Le Centre culturel iranien neuchâtelois

Active depuis 2011, l'association met en œuvre différents événements et projets durant l'année :

- La création d'espaces de rencontre pour favoriser le rapprochement et le dialogue interculturel entre les Neuchâtelois-e-s de toutes origines. Des rencontres sont proposées régulièrement à l'occasion des fêtes persanes dont certaines sont inscrites au Patrimoine de l'UNESCO. C'est dans cet esprit, que l'association a participé, en 2018, à l'exposition citoyenne organisée par le Jardin botanique de Neuchâtel, « *Objets de cultures. Ces plantes qui nous habitent* » ;

- La mise en œuvre d'actions de soutien et d'accompagnement aux persanophones, dans le but de favoriser leur intégration (cours de français, interprétariat, traduction, démarches administratives) ; L'organisation pour les doubles nationaux, de séances d'information lors des élections communales, cantonales et fédérales, pour les informer de l'objet et des enjeux de l'élection, ainsi que du positionnement des partis politiques.

Les associations lauréates favorisent le dialogue interculturel

Pour les 25 ans du prix interculturel neuchâtelois Salut l'étranger, le jury a souhaité récompenser des actions qui :

- Favorisent le dialogue interculturel ;
- Favorisent l'accès au domaine de la culture et qui créent des espaces permettant aux Neuchâteloises et Neuchâtelois de toutes origines, de s'exprimer, d'être acteur d'un projet et d'être en interaction avec les institutions culturelles publiques ou privées du canton.

Ces actions contribuent à favoriser le processus d'inclusion, génèrent et densifient les liens sociaux qui sont à la fois vitaux pour la cohésion sociale et la bonne santé de notre démocratie.

Le Prix interculturel neuchâtelois Salut l'étranger

Institué en mars 1995 par le Conseil d'État afin d'encourager l'esprit d'ouverture et le vivre ensemble, le prix interculturel neuchâtelois Salut l'étranger reste une marque tangible de reconnaissance officielle de celles et ceux qui œuvrent en faveur du dialogue entre les personnes aux appartenances diverses. Afin de renforcer sa dimension interculturelle, le Conseil d'État a profité de l'édition 2018 pour adapter les objectifs et le visuel du prix à la politique menée actuellement par le canton. Dans le cadre de son programme de législature et après le lancement de sa feuille de route pour une administration ouverte et égalitaire, le Conseil d'État continue d'exprimer sa conviction qu'une société qui favorise le dialogue et la participation de chacune et chacun, indépendamment de ses origines, est plus forte.

Le jury regroupe cinq membres : Mme Mireille Tissot-Daguette, Mme Vânia Carvalho, M. Roland Debély, M. Souhail Latrèche et M. Christian Mermet. Il est présidé par M. Roland Debély, président de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM).

Contacts:

Jean-Nathanaël Karakash, conseiller d'État, chef du Département de l'économie et de l'action sociale, tél. 032 889 48 00 ;

Mireille Tissot-Daguette, membre de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM), tél. 079 721 09 87 ;

Vânia Carvalho, déléguée aux étranger-ère-s, cheffe du service de la cohésion multiculturelle, tél. 032 889 74 42.

Neuchâtel, le 13 décembre 2019